

1

( N° 304 )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. Du Bus, aîné, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Charles-Frédéric Dumont.*

---

MESSIEURS,

Charles-Frédéric Dumont, demeurant à Anvers, tambour-major de la 2<sup>e</sup> légion de la garde civique sédentaire de cette ville, s'est adressé au Département de la Justice dès le mois de novembre 1836, pour obtenir des lettres de naturalisation; mais ce n'est que pendant la présente session que la commission a été mise à même, par la production de toutes les pièces, de faire son rapport sur cette demande.

Né à St-Imier, canton de Berne (Suisse), le 5 septembre 1796, il entra au service des Pays-Bas le 24 avril 1816 comme tambour au 29<sup>e</sup> régiment suisse, qui vint en 1824 prendre garnison à Anvers.

Depuis cette époque, il n'a pas cessé d'habiter la ville d'Anvers, où il s'est marié le 11 janvier 1832. Ses enfants y sont nés.

Licencié en 1829, il entra comme tambour-maître dans la garde urbaine et ensuite dans la garde civique; ses chefs, en récompense de sa bonne conduite et de ses services, l'ont promu au grade de tambour-major.

Les autorités consultées lui rendent un témoignage favorable et pensent qu'il y a lieu à accueillir sa demande.

*Le Président-Rapporteur,*

**DU BUS, AÎNÉ.**